



REGLEMENT INTERIEUR DES CLASSES PS-MS ET MS-GS

HORAIRES :

- Le matin, de 8H15 à 8h35, les enfants sont accompagnés par leurs parents ou leurs frères et sœurs collégiens jusqu'à la porte de la classe.
- **Afin de ne pas perturber les élèves ayant commencé leurs activités, aucun enfant ne sera accepté après 8H35.**
- Sortie à 11H30 dans le hall des maternelles.
- Activités pédagogiques complémentaires (APC) organisées sur le temps de midi.

- l'après-midi, arrivée impérative à 13H30 mais 13H15 pour ceux qui font la sieste.
 - ☞ PS : sieste
 - ☞ MS : sieste ou repos.
- sortie à 16H30 dans le hall des maternelles.

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES

Dans le cadre du plan vigipirate, les parents déposent leurs enfants et ne sont pas autorisés à rester dans l'enceinte de l'école. Nous vous demandons également de ne pas gêner la circulation aux abords de l'école : pour cela ne pas stationner dans la rue devant le portail.

GARDERIE : (payante)

Tous les matins à partir de **7H30 : les enfants sont accompagnés par leurs parents ou leurs frères et sœurs collégiens jusqu'à la salle Picasso**
Le soir jusqu'à **18H30 sauf le vendredi jusqu'à 18H00.**
Les horaires sont à respecter impérativement.

ABSENCES :

Lorsque votre (vos) enfant(s) est (sont) absent(s), nous vous demandons de le signaler au secrétariat. En cas de maladie contagieuse (varicelle, gastro-entérite ...), pour le confort de votre enfant et du groupe classe, nous vous demandons de le garder jusqu'à la guérison clinique.

HYGIENE :

Les problèmes de poux se posant chaque année, nous exigeons que les enfants soient suivis et traités énergiquement en cas de nécessité.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTES :

Elle se fait sur rendez-vous.

SORTIES DE CLASSES :

Signaler par écrit les changements concernant les personnes autorisées à venir chercher l'enfant.

NE SONT PAS AUTORISES:

- bonbons, sucettes, chewing-gums.
- jouets de la maison, les billes.
- La prise de médicaments doit rester exceptionnelle et confirmée par écrit au directeur. (les enseignants ne prennent pas en charge les traitements médicaux).

CAHIER DE CORRESPONDANCE :

Diverses informations vous sont transmises par l'intermédiaire du cahier de correspondance qu'il faudra signer après chaque message et rapporter sans délai.

GOUTERS :

Pour les enfants inscrits à la garderie après 17h00, il sera possible d'apporter un goûter pour l'après-midi.

TENUE, COMPORTEMENT ET SANCTIONS :

Une tenue vestimentaire convenable est indispensable tout au long de l'année. Afin que l'ambiance de l'école soit agréable à tous, il est nécessaire que chacun ait un langage correct (le vocabulaire grossier est souvent source de querelles).

Le respect est dû à l'ensemble du personnel éducatif et de service.

Les manquements à la discipline seront sanctionnés.

- Attitude gênante en classe (bavardage, amusement, prise de parole désordonnée)
- Vocabulaire grossier
- Agressivité verbale ou physique
- Manque de respect à un adulte
- Attitude gênante à la cantine ou à la garderie
- Dégradation de matériel

Le cumul des manquements graves à la discipline pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive des garderies, de la cantine ou de l'école.